



**ORGANIZATION OF
AFRICAN UNITY**
Secretariat
P. O. Box 3243

منظمة الوحدة الأفريقية
السكرتارية
ص ب ٣٢٤٣

**ORGANISATION DE L'UNITE
AFRICAIN**
Secretariat
B. P. 3243

الأمم المتحدة
Addis Ababa

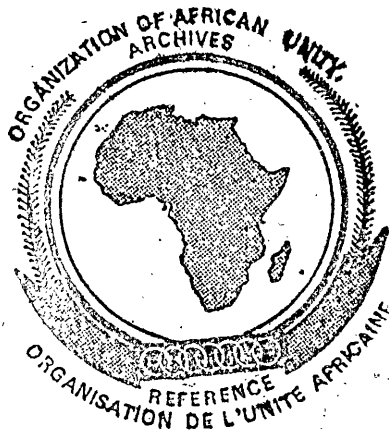
CONSEIL DES MINISTRES
VINGT-HUITIEME SESSION ORDINAIRE
LOME, TOGO
21 - 28 FEVRIER 1977

CM/800 (XXVIII)



EXAMEN DE LA DEMANDE DE SUBVENTION PRESENTEE
PAR

LE CONSEIL SUPERIEUR DU SPORT EN AFRIQUE



CM 800

MIGROFICHE

SUPREME COUNCIL FOR SPORT IN AFRICA
CONSEIL SUPERIEUR DU SPORT EN AFRIQUE

Yaounde, le 4 Décembre 1976

Monsieur le Secrétaire Général de
l'ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE
B.P. 3243
ADDIS-ABEBA/Ethiopie

N° 601 / DAF/056

O B J E T : Demande de subvention pour
l'exercice 1977/78.

Monsieur le Secrétaire Général,
J'ai l'honneur de vous faire
parvenir sous le présent pli la demande de subvention
que nous formulons au titre de l'exercice 1977/78.

L'exercice budgétaire qui va
commencer marquera le démarrage de la seconde
décennie de notre Organisation. Des objectifs
ambitieux, tels que définis par la Déclaration de
Kinshasa, nous ont été assignés. Il s'agira de
mettre sur pied une stratégie hardie de développement
du Sport africain, dont les grandes lignes ont déjà
été tracées. Il s'agira de poursuivre et de
consolider la politique d'indépendance financière
qui nous garantira à la fois le libre exercice de
nos activités et l'expression originale de nos
idées et de notre personnalité. Un effort
supplémentaire nous est demandé, par ailleurs, pour
assister le Comité d'Organisation des 3ème Jeux
Africains qui se dérouleront en Juillet 1978 à Alger.

Vous avez pu suivre, après les Jeux Olympiques de Montréal, les réactions favorables du gouvernement néo-zélandais à la suite du boycott africain. Depuis quelque temps se dessine également en Afrique du Sud une tendance à l'assouplissement des mesures discriminatoires régissant le sport dans ce pays. Bien qu'encore incertains nous sommes néanmoins persuadés que le temps n'est pas loin où la lutte acharnée que nous menons sur tous les fronts contre la pratique de la ségrégation raciale en sport produira ses fruits. Nous devons par conséquent garantir et hâter les délais de cette victoire en renforçant nos armes psychologiques et matérielles et en redoublant de vigilance.

Cette liste sommaire qui, comme vous le voyez bien, n'est pas limitative, constitue l'essentiel des projets portés à notre programme pour le prochain exercice budgétaire. C'est pour les réaliser que nous sollicitons la somme de \$ 572 560 US soit F CFA 143 140 000.

Comme nous avons eu l'occasion de le dire, notre Organisation se trouve de plus en plus délaissée par ses anciens amis Etrangers, à cause essentiellement de la lutte acharnée qu'elle mène contre tout ce qui est contraire aux règles olympiques et à la dignité humaine. Sa situation financière s'en est trouvée sérieusement affectée et l'accomplissement de ses tâches compromis. Il est dès lors indispensable que les Etats Africains prennent leurs responsabilités afin de permettre à une Organisation qui a fait ses preuves et qui ne cherche qu'à mieux faire de poursuivre l'oeuvre commencée avec tant de bonheur.

Conscients à cet égard de toutes les sollicitudes dont nous avons toujours été l'objet de la part de l'Organisation de l'Unité Africaine et de l'intérêt que son Secrétaire Général n'a jamais cessé de porter à nos activités, nous sommes persuadés que vous ne ménagerez aucun effort pour défendre la présente demande de subvention auprès de la Commission budgétaire et financière dont les assises ne sauraient plus tarder.

Nous vous remercions bien sincèrement à l'avance de tout ce qu'il vous sera possible de faire en ce sens et vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Secrétaire Général, les assurances de notre très haute et très fraternelle considération.

J. C. G A N G A

Secrétaire Général.

- DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'EXERCICE 1977/78 -

Pour être conforme à notre tradition, notre demande de subvention se compose de deux parties : dans la première, nous rendons compte de l'utilisation de la subvention précédente tandis que la deuxième constitue l'état proprement dit de nos prévisions budgétaires pour l'exercice à venir. Etant donné qu'au moment où nous rédigeons, seul un quart de la précédente subvention nous a été versé, nous ne serons donc pas en mesure de produire ici la totalité des justifications de son utilisation.

Certaines dépenses ont néanmoins déjà été effectuées. Nous en présenterons un tableau provisoire dans lequel nous rappellerons également les activités qui nous restent à entreprendre à l'aide des sommes dont nous attendons encore l'encaissement.

I. - UTILISATION DE LA SUBVENTION 1976/77 -

TABLEAU PROVISoire

Les dépenses effectuées à cette date sur la subvention sous revue concernent essentiellement l'organisation de la session annuelle de notre Comité Exécutif à Nairobi, de deux stages de formation de cadres ainsi que certains frais occasionnés par le boycottage des Jeux Olympiques de Montréal.

1°) - DEPENSES EFFECTUEES :

a) - Réunions statutaires :

La session ordinaire de notre Comité Exécutif s'est tenue à Nairobi du 27 au 29 avril 1976. A cette occasion, et conformément à nos règlements, nous avons eu à prendre en charge les frais de transport par avion des Membres du Comité Exécutif, ainsi que certains frais généraux.

b) - Stages de Formation des Cadres :

Deux stages de formation ont été organisés : le premier en février 1976 à Mogadiscio au profit des entraîneurs et arbitres nationaux de Basket-ball et le deuxième à Tunis en mars 1976 au profit des arbitres nationaux de volley-ball. Nous avons pris en charge, au cours de chacune de ces sessions, les frais de transport, d'hébergement et de nourriture des instructeurs et des stagiaires.

c) - Mise en application de la résolution de l'OUA sur les Jeux Olympiques de Montréal :

Le chapitre des Jeux Olympiques de Montréal n'a pas manqué de nous occasionner certaines dépenses, du reste bien prévisibles. Nous justifierons le moment venu, entre autres de celles résultant du boycottage exercé par les équipes africaines.

2°) - ACTIVITES RESTANT A COUVRIR

Au nombre de celles-ci, il convient de citer les 2 stages de formation de cadres en Cyclisme et en Tennis de Table ainsi que le reversement des subventions décidées en faveur des Confédérations Sportives Africaines et des Zones de Développement Sportif.

Nous avons enfin demandé que certains frais de fonctionnement de notre Secrétariat Général soient partiellement couverts avec la subvention octroyée.

Au fur et à mesure que les crédits nous seront débloqués, nous donnerons cours aux dépenses susvisées.

3°) - JUSTIFICATIONS DEFINITIVES

Comme nous le faisons à toutes les sessions du Conseil des Ministres, les justifications des dépenses qui viennent d'être énumérées, tant celles déjà effectuées que celles en cours de règlement seront soumises aux Vérificateurs Internes de l'Organisation de l'Unité Africaine.

II. - DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'EXERCICE

1977/78

La subvention sollicitée pour l'exercice 1977/78 servira à couvrir nos charges traditionnelles, à savoir le programme de formation de cadres, le versement des subventions décidées au profit des Confédérations Sportives Africaines et des Zones de Développement Sportif ainsi qu'une partie des dépenses de fonctionnement du Secrétariat Général

Les problèmes posés au monde sportif africain lors des Jeux Olympiques de Montréal attendent des solutions urgentes et radicales. Nous sommes préoccupés par la convocation d'une réunion extraordinaire de notre Comité Exécutif à laquelle devront prendre part les Représentants des Confédérations Sportives Africaines. A cette occasion, nous devons assurer le transport des Délégués à cette réunion.

Les activités programmées dans ce cadre ainsi que l'estimation des moyens financiers correspondant sont exposés comme ci-dessous :

A. - Formation des Cadres, Coordination et Animation

1°) - Stages :

Quatre stages sont prévus pour la saison 1977/79. Ils tendront essentiellement à la formation et au perfectionnement de nos cadres en Lawn Tennis, en Boxe, en Natation et en Hand-ball.

Quatre Officiels participent en général à l'encadrement de nos stages. Il s'agit de 2 instructeurs et de 2 Officiels représentant respectivement la Confédération Africaine intéressée et le Secrétariat Général du C.S.S.A. La durée des stages est généralement de 20 jours. Tous les Pays Membres y participent à raison d'un candidat à la charge du C.S.S.A.

Ainsi nous assurons le transport par avion, la nourriture et l'hébergement pour environ 41 stagiaires, ce nombre correspondant à celui des Pays actuellement affiliés à notre Organisation.

- Prévisions chiffrées des stages :

Nous pouvons, sur les bases ci-dessus, chiffrer le coût des stages comme suit :

- Frais de voyage :

a) - Officiels et Instructeurs :

\$ 1 500 x 4 x 4 \$ 24 000 US

b) - Stagiaires :

\$ 1 250 x 41 x 4 \$ 205 000 US

- Nourriture et hébergement :

a) - Officiels et Instructeurs :
environ 41 stagiaires, ce nombre correspondant à celui des Pays actuellement affiliés à notre Organisation.

\$ 40 x 20 x 4 x 4 \$ 12 800 US

b) - Stagiaires :

\$ 7 x 20 x 41 x 4 ... \$ 22 960 US

- Organisation administrative :

\$ 1 500 x 4 \$ 6 000 US

Total \$ 270 760 US

- Frais de voyage :

Les quatre stages prévus pour la saison 1977/78 nous reviendraient ainsi à la somme de 270 760 dollars américains.

b) - Stagiaires :

\$ 1 250 x 41 x 4 \$ 205 000 US

2°) - Contribution aux activités des Organismes Sportifs Africains

Sur décision de l'Assemblée Générale, le C.S.S.A. reverse une subvention annuelle aux Organismes Sportifs Continentaux. Cette subvention, qui vient renforcer leurs propres budgets souvent symboliques, est destinée en particulier à promouvoir les activités spécifiques de chacun de ces Organismes. Il s'agit des Confédérations Sportives Africaines et des Zones de Développement Sportif.

a) - Subvention aux Confédérations Sportives Africaines :

L'Afrique sportive compte aujourd'hui 13 Confédérations :

- Confédération Africaine d'Athlétisme (Dakar),
- Confédération Africaine de Basket-ball (Le Caire),
- Confédération Africaine de Boxe (Kampala),
- Confédération Africaine de Cyclisme (Yaoundé),
- Confédération Africaine de Foot-ball (Le Caire),
- Confédération Africaine de Hand-ball (Lagos),
- Confédération Africaine de Judo (Dakar),
- Confédération Africaine de Lawn-Tennis (Yaoundé),
- Confédération Africaine de Lutte (Dakar),
- Confédération Africaine de Natation (Alger),
- Confédération Africaine de Tennis de Table (Le Caire),
- Confédération Africaine de Volley-ball (Tunis) et
- Fédération Africaine des Sports Universitaires (Accra).

Il est alloué une somme de \$ 2 600 US à chacune de ces Confédérations. Nous versons également \$ 3 000 US à l'Union des Journalistes Sportifs Africains. La somme totale à prévoir pour cette rubrique est donc de \$ 36 800 US.

b) - Subvention aux Zones de Développement Sportif :

Sept Zones de Développement Sportif assurent la décentralisation de nos structures au niveau régional. Ce sont :

- Zone 1 :

Présidence : ALGERIE

Membres : Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie.

- Zone 2 :

Présidence : SENEGAL

Membres : Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mali.

- Zone 3 :

Présidence : GHANA

Membres : Côte d'Ivoire, Libéria, Sierra-Leone.

- Zone 4 :

Présidence : BENIN

Membres : Haute-Volta, Niger, Nigéria, Togo.

- Zone 5 :

Présidence : GABON

Membres : Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Guinée Equatoriale, Rwanda, Tchad, Zaire, (Angola).

- Zone 6 :

Présidence : KENYA

Membres : Egypte, Ethiopie, Ouganda,
Soudan, Somalie, Tanzanie.

- Zone 7 :

Présidence : ZAMBIE

Membres : Ile Maurice, Lesotho,
Madagascar, Malawi, Swaziland,
(Botswana), (Mozambique).

Pour faciliter leur fonctionnement, il est alloué une subvention annuelle de \$ 5 000 US à chacune d'elles, soit une somme totale de \$ 35 000 pour les sept Zones de Développement Sportif pour le présent exercice.

3°) - Réunions statutaires et réunion Extraordinaire
Comité Exécutif/Confédérations

a) - L'Assemblée Générale de notre Organisation se tiendra à Rabat (Maroc) en mai 1977. Une partie des frais occasionnés par la session de cette Instance suprême de notre Organisation sera couverte par la subvention que nous sollicitons.

Il s'agit notamment du transport des Membres du Comité Exécutif et de certains frais divers que nous pouvons chiffrer à environ \$ 30 000 US.

b) - Ainsi que nous l'annonçons, notre Comité Exécutif et les Confédérations Sportives sont convoqués pour débattre des problèmes posés par le retrait des équipes africaines des Jeux Olympiques de Montréal. Nous devons assurer le transport par

avion des membres de ces organes. Les prévisions de dépenses y afférentes sont évaluées comme suit :

- Comité Exécutif 13 Membres
- Confédérations Sportives Africaines 13 Membres =
26 Délégués x \$ 1 000 US = 26 000 US de frais de transport auxquels il faut ajouter 2 000 US de frais divers, soit au total \$ 28 000 US.

4°) - 3ème Jeux Africains d'Alger :

Comme vous le savez, les 3èmes Jeux Africains se dérouleront à Alger en juillet 1978. Cinq mille athlètes environ provenant de 45 pays y prendront part dans 13 Sports.

Pour permettre au Comité d'Organisation de mener à bien le déroulement de ce festival de notre Jeunesse, il est d'usage de lui attribuer une subvention. Celle-ci a été chiffrée à \$ 60 000 \$.

B. - Lutte contre la discrimination raciale en Sport :

Ici notre politique a toujours consisté à faire en sorte que nous soyons toujours prêts à parer à toute éventualité. Car outre les réactions favorables que nous enregistrons, beaucoup d'autres constituent des sujets d'inquiétude contre lesquels nous devons lutter davantage encore. Pour couvrir les frais d'information comprenant aussi bien les déplacements que la documentation, nous sollicitons la somme de \$ 40 000 US.

●.- Fonctionnement du Secrétariat Général :

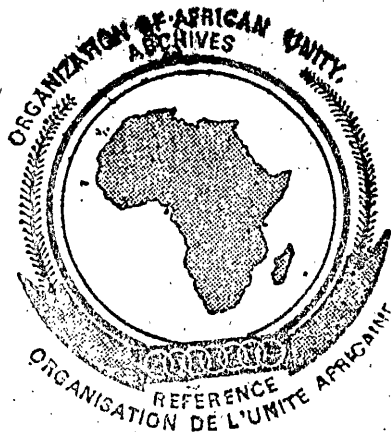
Comme par le passé, nous comptons consacrer une partie de la subvention au règlement d'une partie des dépenses de fonctionnement du Secrétariat Général.

A cet effet, nous sollicitons la somme de \$ 40 000 US.

RECAPITULATION DES PREVISIONS BUDGETAIRES
POUR L'EXERCICE 1977/78

Compte tenu des éléments que nous venons d'énumérer, il nous est possible de chiffrer ainsi qu'il suit le montant de la subvention que nous sollicitons pour l'exercice 1977/78 :

- Formation des Cadres	\$ 270 760 US
- Subvention aux Confédérations Sportives Africaines et à l'UJSA	\$ 36 800 US
- Subvention aux Zones de Développement Sportif	\$ 35 000 US
- Réunions statutaires	\$ 30 000 US
- Réunion extraordinaire Comité Exécutif/Confédérations Sportives Africaines	\$ 28 000 US
- 3ème Jeux Africains d'Alger	\$ 60 000 US
- Lutte contre la discrimination raciale en Sport	\$ 40 000 US
- Partie des dépenses de fonctionnement du Secrétariat Général	\$ 40 000 US
	<hr/>
Total	\$ 540 560 US
	=====



Les pays africains doivent prendre leurs responsabilités devant une telle situation et nous prouver que nous continuons à bénéficier de leur militante solidarité.

C'est dans cette optique que nous souhaitons que le Conseil des Ministres de l'Organisation de l'Unité Africaine examine la présente demande de subvention, en ce qui concerne particulièrement le montant des crédits sollicités.

novembre 1976.

1977-02

Consideration of Application for subvention by the Supreme Council for Sport in Africa

Organization of African Unity

Organization of African Unity

<https://archives.au.int/handle/123456789/9701>

Downloaded from African Union Common Repository